

ANNEXE II

FORMULAIRE POUR LA COMMUNICATION D'UNE DÉCISION RELATIVE À UNE DEMANDE D'INDEMNISATION DANS LES SITUATIONS TRANSFRONTALIÈRES

(Article 10 de la directive 2004/80/CE)

1. Numéro de dossier:

2. Date de la décision:

3. Langue de la décision:

4. Décision transmise par:

Informations concernant l'autorité de décision (autorité émettrice):

Nom de l'autorité:

État membre:

Personne à contacter ou service compétent pour le traitement du dossier:

Adresse:

Tél. (y compris l'indicatif):

Fax:

Adresse électronique:

5. À:

Informations concernant l'autorité chargée de l'assistance (autorité réceptrice):

Nom de l'autorité:

État membre:

Personne à contacter ou service compétent pour le traitement du dossier:

Adresse:

Tél. (y compris l'indicatif):

Fax:

Adresse électronique:

6. Et à:

Informations concernant le demandeur:

Nom du demandeur:

Adresse:

Tél. (y compris l'indicatif):

Fax:

Adresse électronique:

Représentant légal (le cas échéant):

7. Informations concernant la décision

NB ces informations sont fournies sans préjudice du texte de la décision

a) Résumé:

b) Informations concernant les voies de recours, les autorités compétentes et les délais:

c) Autres informations ou mesures demandées par le demandeur (à compléter le cas échéant):

Fait à:

Date:

Par:

(Signature et/ou cachet):